



STARTUP PASS

Quoi ?

un dispositif qui simplifie les relations du Groupe BPCE avec les startups **et la promesse :**

- d'accélérer le démarrage de la phase opérationnelle
- de respecter la propriété intellectuelle
- de faciliter la coopération au quotidien (avec des contrats allégés durant les phases d'expérimentation, des formalités simplifiées, une signature électronique des accords, des échéanciers de règlement adaptés et des délais de règlement réduits)

Un BOOKLET pour simplifier la contractualisation avec les startups



Illustrations : Freepik + Creative Stall et Rockicon @NounProject

EN QUELQUES MOTS...

- Le Groupe BPCE travaille avec déjà plus de **500 startups** et cette collaboration va s'intensifier, grâce au STARTUP PASS.
- Le Groupe BPCE s'engage à respecter des principes de collaboration (bienveillance, réactivité, prise de décision rapide, délais de règlement écourtés, ...).